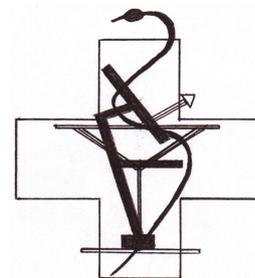


L'ÉCHO



Des Pharmacies (1996) et des Laboratoires d'Analyses Médicales (0959)

Octobre 2018

N°202

Sommaire

- Edito P.1
- OFFICINES :
 - ▶ SALAIRES : Négociation 2018 P.2
- LBM P.3
 - ▶ Compte-rendu de la paritaire du 27/09
- Conférence internationale sur LA PAIX P.5
 - ▶ Bulletin d'inscription
- Châteaubriant P.6-7
 - ▶ 77^{ème} anniversaire des exécutions de Châteaubriant



Bulletin d'information bimestriel des Syndicats CGT du personnel des pharmacies d'officines et des laboratoires d'analyses médicales.

ISSN 07657021
Commission Paritaire : 0124507701
Directeur de publication : Emmanuel LEPINE
Imprimé par nos soins : FNIC CGT
Bimestriel - 2,74 €
case 429 - 263, rue de Paris
93100 Montreuil
E-mail : contact@fnic-cgt.fr
Site : <http://www.fnic-cgt.fr>

édito

Salaires Pouvoir d'achat Pénibilité Retraites

Les salariés des Officines de Pharmacies et des Laboratoires de Biologie Médicale se trouvent confrontés, comme tous les autres salariés, aux mesures patronales et gouvernementales alors que nous savons tous que, dans ces deux branches d'activités, le patronat s'octroie des rémunérations très importantes.

Il est plus que temps, pour les salariés, de réclamer leur dû en matière de salaires, avec un juste partage des richesses créées par leur travail et une reconnaissance de la pénibilité par des départs anticipés.

Le patronat a les moyens financiers de répondre aux attentes et aux

besoins des salariés au travers des revendications exprimées par les délégations FNIC CGT, lors des paritaires.

À nous, Militants et Syndiqués, de porter le débat dans les Officines et les Laboratoires pour que les Chambres patronales prennent en compte ces revendications.

Ne subissons plus et mettons-nous en ordre de bataille avec les salariés.

Participons en masse aux initiatives fédérales régionales et nationales, pour défendre nos acquis et nos revendications.

La riposte doit être la hauteur des attaques.

STOP

**À LA POLITIQUE
DU GOUVERNEMENT
ET DU MEDEF.**

LES MOYENS EXISTENT POUR VIVRE AUTREMENT.

**ENGAGEONS LA BATAILLE
POUR LES OBTENIR !**



SALAIRE ►►► NÉGOCIATION 2018

Un accord a été négocié en 2018. Cet accord a été signé par deux organisations syndicales patronales (FSPF et UPSO). Pour les organisations de salariés, 3 ont signé (FO - UNSA - CFTC).

Mais, malgré tout, **LES SALARIÉS N'ONT TOUJOURS RIEN !** Problème d'extensions, eh oui, la direction du travail n'a pas encore eu le temps de s'en occuper. Un courrier sera envoyé à cette même direction du travail, avec copie à la Ministre.

Un Président pour les riches et une Ministre qui trouve que les salariés des Officines ont trop d'argent !

Les organisations patronales FSPF et USPO, qui négocient une année sur deux et une Ministre qui n'a pas assez d'effectifs pour les extensions !

POUR LES AUGMENTATIONS DE SALAIRE, LA FNIC CGT N'A PAS SIGNÉ CET ACCORD CAR ELLE REVENDIQUE 3 %.

► LA FNIC CGT A SIGNÉ LE COURRIER DE RELANCE POUR L'EXTENSION CAR IL FAUT QUE LE MINISTÈRE SE REMUE.

**SALAIRES EN PHARMACIES D'OFFICINES
GRILLE 35H + PRIME D'ANCIENNETÉ**

S.M.I.C. horaire au 1er janvier 2018 : 9,88€

Plafond de la Sécurité Sociale pour 2018 : 3 311 €

SMIC Mensuel au 1er janvier 2018 : 1 498,47 €

Valeur du point 4,425 €

Coefficients	Rémunération Horaire	Rémunération Mensuelle Minimale (151,67 h)	Primes d'ancienneté pour 35 heures par semaine				
			de 3 à 6 ans	de 6 à 9 ans	de 9 à 12 ans	de 12 à 15 ans	après 15 ans
			3%	6%	9%	12%	15%
100	9,883	1 499,00	44,970	89,940	134,910	179,880	224,850
115	9,917	1 504,15	45,124	90,249	135,373	180,498	225,622
125	9,940	1 507,58	45,227	90,455	135,682	180,910	226,137
130	9,951	1 509,30	45,279	90,558	135,837	181,116	226,395
135	9,963	1 511,01	45,330	90,661	135,991	181,322	226,652
140	9,974	1 512,73	45,382	90,764	136,146	181,528	226,909
145	9,985	1 514,45	45,433	90,867	136,300	181,733	227,167
150	9,996	1 516,16	45,485	90,970	136,455	181,939	227,424
155	10,008	1 517,88	45,536	91,073	136,609	182,145	227,682
160	10,019	1 519,59	45,588	91,176	136,763	182,351	227,939
165	10,030	1 521,31	45,639	91,279	136,918	182,557	228,196
170	10,042	1 523,03	45,691	91,382	137,072	182,763	228,454
175	10,053	1 524,74	45,742	91,485	137,227	182,969	228,711
190	10,087	1 529,89	45,897	91,793	137,690	183,587	229,484
200	10,110	1 533,32	46,000	91,999	137,999	183,999	229,998
220	10,155	1 540,19	46,206	92,411	138,617	184,823	231,028
225	10,166	1 541,90	46,257	92,514	138,771	185,028	231,286
230	10,178	1 543,62	46,309	92,617	138,926	185,235	231,543
240	10,620	1 610,74	48,322	96,644	144,966	193,288	241,610
250	11,063	1 677,85	50,335	100,671	151,006	201,342	251,677
260	11,505	1 744,96	52,349	104,698	157,047	209,396	261,745
270	11,948	1 812,08	54,362	108,725	163,087	217,449	271,812
280	12,390	1 879,19	56,376	112,751	169,127	225,503	281,879
290	12,833	1 946,31	58,389	116,778	175,167	233,557	291,946
300	13,275	2 013,42	60,403	120,805	181,208	241,610	302,013
310	13,718	2 080,53	62,416	124,832	187,248	249,664	312,080
320	14,160	2 147,65	64,429	128,859	193,288	257,718	322,147
330	14,603	2 214,76	66,443	132,886	199,329	265,771	332,214
400	17,700	2 684,56	80,537	161,074	241,610	322,147	402,684
430	19,028	2 885,90	86,577	173,154	259,731	346,308	432,885
470	20,798	3 154,36	94,631	189,261	283,892	378,523	473,154
500	22,125	3 355,70	100,671	201,342	302,013	402,684	503,355
600	26,550	4 026,84	120,805	241,610	362,415	483,221	604,026
800	35,400	5 369,12	161,074	322,147	483,221	644,294	805,368

* Coefficient 330 = Assimilés aux Cadres pour la retraite et la prévoyance



LES RÉUNIONS SE SUIVENT ET SE RESSEMBLENT

La dernière réunion paritaire de la branche des Laboratoires de Biologie médicale s'est tenue le 27 septembre. L'ordre du jour était, comme d'habitude, extrêmement chargé, mais la CGT ne rechigne pas à la tâche et avait préparé cette réunion la veille avec assiduité.

Mais notre première surprise a été de s'entendre dire que les propositions de modifications de texte que nous comptons présenter, concernant les avenants à la convention proposés, ne seraient pas prises en compte car elles n'étaient pas parvenues à la branche par écrit !

Pour les patrons les réunions de branche devraient-elles être de simple chambre d'enregistrement, sans débat ? Ce n'est en tout cas pas notre conception du paritarisme de branche et nous continuerons à faire nos propositions en séance, que ça plaise ou non.

Un des points de l'ordre du jour concernait la négociation des salaires pour 2019. Un fois de plus les patrons sont arrivés sans aucun mandat de la part de leurs organisations ! Ils continuent à pleurer sur la baisse (minime) de leur CA imposée par le gouvernement, mais n'ont rien à faire de la perte de pouvoir d'achat que subissent les salariés des laboratoires du fait de l'absence d'augmentation de la grille depuis des années.

L'inflation 2018 sera très certainement supérieure à 2 %. Si on prend les 3 dernières

années, il serait nécessaire, pour compenser l'inflation d'avoir des augmentations de près de 4 % !

La CGT a soutenu la proposition faite en séance, par une autre Organisation Syndicale, d'augmenter le premier coefficient de 5 % et de maintenir les écarts de la grille.

Les patrons en ont largement les moyens. Sans même parler des bénéfices faramineux qui sont faits (près de 20 % de rentabilité), rien que les exonérations de cotisations consenties depuis plusieurs années sur les bas salaires et qui vont encore s'accroître l'année prochaine pourraient largement permettre les augmentations revendiquées par la CGT. Ces exonérations sont des pertes de salaire pour tous car il faut rappeler que les cotisations servent à alimenter notre Sécurité sociale (retraite, chômage, santé, famille).

Il faut également rappeler que les revenus des laboratoires viennent de cette même Sécurité sociale. Elle-même alimentée par les cotisations des salariés. C'est donc NOTRE ARGENT ! Il doit nous revenir !

La CGT va donc poursuivre son combat pour avoir gain de cause. Mais sans la mobilisation des salariés la victoire n'est pas du tout garantie. Les salariés des laboratoires doivent relever la tête et se faire entendre.

STOP au MÉPRIS !

**EXIGEONS de VRAIES
AUGMENTATIONS
de SALAIRE !**

Ne dites plus ...



MAIS QUE FAIT *la*
cgt?

FAITES-LA!

L'avenir
appartient
à ceux



qui **LUTTENT**

CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LA PAIX

→ du 5 au 6 décembre 2018

Aujourd'hui la question de la Paix se pose avec de plus en plus d'acuité. Depuis la chute du mur de Berlin, le nombre de guerres, sous toutes les formes, ne cesse d'augmenter que ce soit pour :

1. **Des motifs économiques** : l'Irak et sa conséquence Daesh, Libye, Soudan, Syrie (débouché des deux projets concurrents de gazoduc Iran/ Qatar), Israël avec ses voisins (gaz), en citant aussi la misère générée par le pillage capitaliste des ressources jetant des millions d'hommes dans les bras des extrémistes religieux, groupes terroristes, etc.
2. **Des motifs politiques** : le Venezuela, Cuba et la volonté des USA de les asphyxier par blocus, Israël qui bafoue toutes les résolutions de l'ONU sur la Palestine. On peut citer tous les impérialismes : américain, russe, chinois, etc qui créent des situation de guerre partout dans le monde.

Ces différents sujets, ainsi que les nouvelles formes de guerres (drones, guerres par armées interposées, guerres asymétriques et hybrides, etc.), seront débattus pendant ces deux jours.

Les enjeux de la Paix doivent faire partie de la bataille revendicative des syndicats CGT. Exemple : Le terrorisme en France, les lois liberticides qui en découlent, sont la conséquence du militarisme français.

Ces questions revendicatives sont aujourd'hui au plus bas niveau dans la CGT, loin de ce qu'exige la situation.

IL EST DONC IMPORTANT QUE LES SYNDICATS S'INSCRIVENT À CES DEUX JOURNÉES auxquelles participeront des délégations internationales et la FSM, ainsi que des associations, telle le Mouvement de la Paix, etc...

Chimie (0044) ● Caoutchouc (0045) ● Industrie pharmaceutique (0176) ● Répartition pharmaceutique (1621) ● Droguerie pharmaceutique (1555) ● Instruments à écrire (0715) ● Laboratoires d'Analyses Médicales (0959) ● Navigation de plaisance (1423) ● Officines (1996) ● Pétrole (1388) ● Plasturgie (0292) ● Négoce et prestations de services médico-techniques (1982).



BULLETIN D'INSCRIPTION



CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LA PAIX LES 5 ET 6 DÉCEMBRE 2018 À MONTREUIL

Le syndicat CGT _____ Branche d'activité _____
Localité _____ dép. _____
Tél Fax E-mail.....

Participation de /_____/ Camarades

Bulletin de participation à retourner à la FNIC-CGT, case 429 - 263 rue de Paris - 93514 Montreuil
Fax : 01.55.82.69.15 Email : contact@fnic-cgt.fr



AMICALE CHÂTEAUBRIANT - VOVES - ROUILLÉ - AINCOURT

20 et 21 octobre 2018

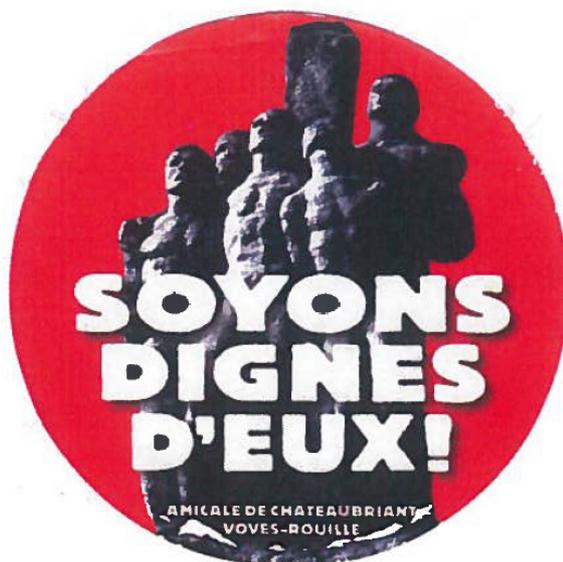
77^e anniversaire des exécutions de Châteaubriant

Comme chaque année, l'**Amicale Châteaubriant-Voves-Rouillé-Aincourt** organise les cérémonies en hommage aux 27 fusillés de Châteaubriant le 22 octobre 1941, mais aussi aux autres premiers fusillés en nombre : 16 à Nantes et 5 au Mont Valérien le 22 octobre et 51 à Souges les 23 et 24 octobre et à travers eux à toutes celles et ceux, internés, fusillés, déportés qui ont, au péril de leur vie, combattu pour que nous vivions dans un monde meilleur.

C'est grâce à eux, à toutes celles et à tous ceux, qui dès les premières heures de l'occupation et même avant en étant au côté des Républicains Espagnols se mobilisèrent, que le Conseil National de la Résistance dont nous fêtons cette année le 75^e anniversaire de sa création le 27 mai 1943, a pu voir le jour. Son programme ambitieux, approuvé à l'unanimité le 15 mars 1944, a été mis en place dès l'issue de la guerre dans une France détruite par 5 années de combats.

Alors que le gouvernement actuel, après ceux de Sarkozy et Hollande, continue à s'attaquer à tous nos acquis sociaux : Retraites, Sécurité Sociale, Code du travail, etc. issus de cette période ; qu'en Europe les problèmes d'immigration posent la question du vivre ensemble, mais aussi le droit de chaque peuple à vivre correctement dans son pays ; être nombreux dans la Carrière de Châteaubriant pour ce 77^e anniversaire signifiera que nous ne laisserons pas détruire ces acquis, mais qu'au contraire, nous nous engageons, comme notre Amicale nous le propose avec son Badge « Soyons dignes d'eux » de poursuivre la lutte pour de nouvelles conquêtes sociales dans notre pays mais aussi pour l'ensemble des peuples.

Au regard des résurgences des organisations qui de Madrid à Kiev en passant par Paris, Rome Vienne ou Berlin manient haine, racisme, antisémitisme allant jusqu'à nier la réalité des crimes fascistes, notre activité est bien une nécessité historique, culturelle et sociale. Elle est au sens premier et étymologique du terme, parce que citoyenne, n'ayons pas peur des mots, politique.





**IL Y A 77 ANS À LA CARRIÈRE DE CHÂTEAUBRIANT
ILS ONT LUTTÉ POUR**

Droits de l'Homme

Droit de vote des femmes

**Droits sociaux syndicaux issus du
Conseil National de la Résistance**

Samedi 20 et dimanche 21 octobre 2018



apgis

Institution
de prévoyance

**Ensemble, pour assurer
votre tranquillité**

Institution paritaire, forte de plus de 40 ans d'expérience, nous sommes spécialisés dans l'assurance collective de personnes. Nous proposons aux salariés des branches des garanties de prévoyance (frais de santé, décès, invalidité) prévues par leur Convention Collective Nationale.

Et parce nous faisons des hommes et leur santé notre priorité, nous les accompagnons à chaque étape de leur vie en proposant des services au plus près de leur préoccupation.

APGIS

12, rue Massue
94684 Vincennes cedex
Tél. 01 49 57 16 00
www.apgis.com